

CRI-6230  
 professeur : Stéphane Leman-Langlois

# TERRORISME ET ANTITERRORISME

[www.crime-reg.com/terrorism](http://www.crime-reg.com/terrorism)

## Cours 7 Radicalisation et suicide

FILM : *Cult of the Suicide Bomber*, Robert Baer, 2003, 100 minutes.  
 FILM : *Al Zarkaoui en Iraki*, Arte, 2005, 120 minutes (panel à la fin).

## Cours 8 Le terrorisme au Canada

La crise d'octobre, les Doukhobors, les défenseurs des droits des animaux, Action directe, Rhéal Mathieu.

- *Overseas Terrorism in Canada*, Mackenzie Institute, [www.mackenzieinstitute.com/Overseas\\_Terrorism\\_In\\_Canada.pdf](http://www.mackenzieinstitute.com/Overseas_Terrorism_In_Canada.pdf) (Chapitre 2, surtout).
- Stewart Bell (2004), *Terreur Froide, la filière canadienne du terrorisme international*, Montréal, Éditions de l'homme, « Les tigres des neiges », 61-129.

PPT Début

### 8.1 activités terroristes courantes (1995-2005) au Canada

terrorisme intérieur	terrorisme international		
	activités primaires	activités secondaires	terrorisme « importé »
droits des animaux	al Qaida (Ressam)	al Qaida (Kamel)	BK-BKI
anti-avortement	BK/BKI	Hezbollah	MEK
environnement		PPK	PPK
extrême-droite		BK/BKI	
groupes autochtones		TLET	
autres causes		IRA	

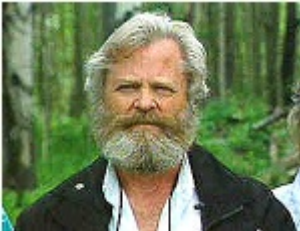
#### Terrorisme intérieur

- 8.1.1 **droits des animaux**: l'*Animal Liberation Front* est particulièrement actif dans ce domaine. Ses attaques sont surtout contre la propriété, incluant du vandalisme contre des camions d'abattoirs ou des bâtiments; plusieurs élevages de vison ont été sabotés. D'autres attaques sont dirigées vers le public en général, comme l'empoisonnement supposé de dindes de Noël en 1995 par l'*Animal Rights Militia*. Le *Justice Department*, lui, a menacé en 1999 d'envoyer par la poste des lames de rasoir contaminées au VIH ou empoisonnées à des chercheurs universitaires canadiens et américains qui font des expériences sur des animaux.
- 8.1.2 en 1998 *Kelowna Right to Life*, un groupe **anti-avortement** de C-B a envoyé 150 lettres de menaces à des travailleurs de la santé de la région de Vancouver, les enjoignant de révéler les noms des personnes qui réfèrent les femmes à des cliniques d'avortement. En 1994, 1995 et 1997, trois gynécologues/obstétriciens sont blessés par balle par James Kopp, extrémiste

étatsunien (condamné en 2003 à 25 ans d'emprisonnement dans l'État de New York pour le meurtre du docteur Barney Slepian à Buffalo).

Un site était dédié à son honneur à <http://www.jameskopp.com/> (Fermé depuis ; voir <http://www.armyofgod.com/JamesKopp2.html>)

- 8.1.3 Le terrorisme **environnementaliste** est rare au Canada. On peut sans doute y placer l'affaire **Weibo Ludwig**. 1998, Alberta : fermier et patriarche d'une commune religieuse, Ludwig vandalise plusieurs installations pétrolières qui polluent la région où il vit. Propriétaire d'une ferme en Alberta, Ludwig est victime d'émanations de « sour gas » (gaz sulfureux) des exploitations pétrolières voisines, qui lui causent des problèmes de santé à lui-même, sa famille et son bétail (un échappement accidentel tue une partie de son troupeau). Avec l'aide de son ami, Richard Boonstra, il fait exploser ou déverse du ciment dans plusieurs puits et soupapes d'échappement aux alentours (160 incidents selon la GRC, à la fin des années 90, surtout 1998). Après un procès pour 17 incidents, en avril 2000 Ludwig est déclaré coupable pour 5 de ces incidents et condamné à 28 mois de prison (Boonstra reçoit 21 jours). Les résultats de l'immense enquête de la GRC étaient médiocres et peu crédibles - la qualité des enregistrements défaille, entre autres. Dernièrement, cet épisode a été cité comme exemple de la « montée de l'écoterrorisme » selon TKB (Kelly Damphousse).



- 8.1.4 Beaucoup de groupes autochtones d'Amérique du Nord sont aux prises avec une forme ou une autre de **Warrior Society**. Les WS ont des objectifs assez flous mais en général visent une forme d'indépendance des gouvernements, incluant les gouvernements autochtones locaux (plusieurs groupes de Warriors reçurent de l'argent de Mouammar Kadhafi au début des années 1990). Ils procèdent souvent à des « nettoyages ethniques » en chassant des communautés autochtones tous ceux qui ne répondent pas à leur définition tribale. Ils n'hésitent pas à utiliser la violence pour y arriver (assassinats, incendies, etc.). Les Warriors sont également engagés dans des activités de contrebande (cigarettes, alcool, drogues, armes), dans le blanchiment d'argent aux casinos illégaux et dans l'extorsion, au point d'être plus proches d'organisations criminelles que terroristes. En 2004 les Warriors de Kanesatake (Oka) ont réussi à entièrement déstabiliser le gouvernement local, à paralyser le service de police et à intimider l'ensemble de la population (la maison du chef James Gabriel fut incendiée en représailles contre ses efforts anti-corruption).
- 8.1.5 Le FLQ et la « Crise d'octobre » 1970
- 8.1.5.1 1963-1968 : le FLQ est surtout anglophobe et xénophobe. Le discours est anti-canadien et pro-québécois. Nationalisme primaire et religieux. Un des fondateurs du mouvement, le belge Georges Schoeters, est peut-être un agent du KGB. Un gardien de nuit (Wilfred O'Neil) meurt dans une explosion en 1963 ; Raymond Villeneuve et Gabriel Hudon seront condamnés pour meurtre (12 ans de prison).
- 8.1.5.2 1968-1970 : le discours est transformé vers un marxisme « soft » anti-exploitation des travailleurs. La domination ne vient plus seulement du Canada anglais mais de tous les patrons. Fort soutien populaire. La violence des attaques augmente fortement. Une bombe à la bourse de Montréal blesse 27 personnes ; une autre au ministère de la Défense, à Ottawa, fait un mort.
- 8.1.5.3 5 octobre 1970 : la cellule « libération » (Jacques Cossette-Trudel, Louise Lanctôt (Louise Cossette-Trudel), Jacques Lanctôt, Marc Carbonneau, Yves Langlois (alias Pierre Séguin), Nigel Barry Hamer) enlève le diplomate britannique James Richard Cross. Ce dernier sera gardé prisonnier durant 60 jours.

- 8.1.5.4 16 octobre 1970 : activation des Forces canadiennes sous la loi des mesures de guerre de 1914. 500 personnes sont arrêtées et détenues jusqu'à 2 mois.
- 8.1.5.5 10 octobre 1970 : la cellule « chénier » (Paul Rose, Jacques Rose, Francis Simard, Bernard Lortie) kidnappe le ministre du Travail, Pierre Laporte.
- 8.1.5.6 17 octobre : la cellule Chénier rapporte avoir exécuté Pierre Laporte.
- 8.1.5.7 3 décembre : James Cross est libéré après négociations. Les ravisseurs s'enfuient à Cuba.
- 8.1.5.8 28 décembre : 3 membres de la cellule chénier sont arrêtés à Saint-Luc. Ils seront traduits en justice. Paul Rose et Francis Simard sont libérés en 1982, Bernard Lortie et Jacques Rose en 1978.
- 8.1.5.9 de novembre 1970 à 1973 : la police a un informateur-clé au sein du FLQ, Carole de Vault. Chargée des communications entre les cellules et acteurs, elle est particulièrement bien placée pour manipuler le groupe.

#### Terrorisme international

8.1.6 **al Qaïda** est listé dans deux catégories d'activités internationales.



- 8.1.6.1 elle s'adonne à des **activités primaires** sur le sol canadien si on considère le complot d'**Ahmed Ressam** et ses comparses de faire sauter un camion de carburant sur Laurier/Parc en 1999. Ce plan ne fut pas mené à terme.
- 8.1.6.2 toutefois, ses **activités secondaires** sont plus déterminantes; il s'agit de recruter, de financer, de préparer des attaques à l'étranger (surtout aux ÉU).

- Mohammed Jabarah, citoyen canadien, est arrêté à Oman en 2002 alors qu'il complotait et préparait plusieurs attentats aux Philippines. Des vidéos d'éclairage qu'il avait envoyé à ses supérieurs sont trouvés en Afghanistan en décembre 2001.
- la famille Khadr est un exemple fascinant. Le père, **Ahmed Saeed Khadr** est Égyptien d'origine mais citoyen canadien depuis 1977. Il fonde et travaille pour Human Concern International, une charité musulmane. En 1995 il participe à l'organisation d'un attentat à la bombe contre l'ambassade d'Égypte au Pakistan. Le premier ministre Chrétien intercède en sa faveur auprès de son homologue pakistanais (Benazir Bhutto) et il est remis en liberté. En fait, il travaille de près avec les dirigeants originaux d'al Qaïda. Il est tué dans une escarmouche avec l'armée pakistanaise en 2002 ; un de ses fils, **Omar**, est toujours détenu à Guantanamo après avoir tué un médecin militaire avec une grenade. **Abdul** a reçu une balle dans la colonne vertébrale et est paraplégique (il vient de rentrer au Canada). Un autre fils, **Abduraman**, dit avoir été engagé par la CIA après sa capture par l'Alliance du Nord à Kaboul. La famille vit maintenant à Toronto.

Lien : <http://www.cbc.ca/news/background/khadr/index.html>

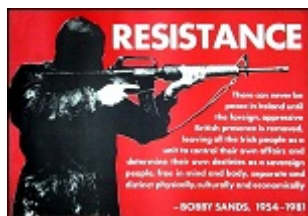
- Adil Charkaoui vient tout juste d'être mis en liberté conditionnelle, sous caution, après avoir passé presque 2 ans en prison sous certificat de sécurité (il résiste son renvoi au Maroc). Charkaoui a été reconnu par d'autres membres d'al Qaïda, entre autres Ressam dit l'avoir connu en Afghanistan.
- Momin Khawaja : premier (et seul) à être arrêté sous la *loi antiterroriste* de décembre 2001. Des courriels de Khawaja sont interceptés par la NSA et donnés au CST puis au SCRS, qui fait suivre à la GRC : Khawaja y complotait avec d'autres pour placer une bombe à Londres. Plusieurs autres complices sont arrêtés à Londres.

8.1.7 **Hezbollah**. « Parti de dieu », actif au Liban, financé par la Syrie et l'Iran; formé pour faire résistance à l'invasion israélienne de 1982 mais surtout centré sur un discours musulman (chiite). Hezbollah est très actif comme organisation charitable dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban; ainsi l'organisation peut projeter une image positive dans le monde. Hezbollah a longtemps été active au Canada (et ailleurs) en tant qu'organisation caritative et a pu amasser des fonds et du matériel pour ses oeuvres. Seulement, il est désormais indéniable qu'Hezbollah organise également des frappes terroristes et militaires contre Israël (dont des attaques-suicide ou « martyres »). En 2002 le gouvernement du Canada a officiellement ajouté Hezbollah sur sa liste officielle d'organisations terroristes (criminalisant ainsi tout support à l'organisation).

8.1.7.1 la cause de son inclusion sur la liste est peu claire (ses activités n'ont pas changé en 2002). Officiellement, une déclaration d'un de ses dirigeants semblant recommander la continuation des attaques-suicide (les traductions de la déclaration varient beaucoup). Il faut aussi noter l'intense lobby du B'nai Brith.

lecture : [http://www.terrorisme.net/lecture/2002/005\\_hezbollah.htm](http://www.terrorisme.net/lecture/2002/005_hezbollah.htm)

8.1.8 **PKK** : Parti des travailleurs du Kurdistan (indépendantiste kurde, Turquie) relativement actif dans les années 1980, le PKK est en voie de disparition. Sa dernière manifestation fut en 1999, quand des manifestations et émeutes furent déclenchées pour protester contre la capture d'Abdullah Ocalan. En 1996 une recruteuse/organisatrice du PKK est arrêtée à Montréal par la GRC sous « certificat de sécurité ». La Cour fut satisfaite qu'elle était ici pour organiser le PKK local et elle fut renvoyée en Turquie.



8.1.9 **IRA** : très peu active aujourd'hui. L'importance de ses collectes de fonds est méconnue. En 1994 un Canadien est arrêté en Espagne (avec d'autres) alors qu'il remplit un yacht d'armes (mitraillettes, vestes pare-balles, 10 000 cartouches) à livrer à l'IRA.

8.1.10 **MEK** : Mujahedeen e Khalk, groupe d'opposition au régime iranien. Aussi en perte de vitesse. Mahnaz Samadi, la leader du **MEK** au Canada, est arrêtée en 1999 et renvoyée en Iran. Le MEK s'était fait connaître en 1992 en attaquant l'ambassade d'Iran à Ottawa à l'aide de bâtons, massues et autres instruments contondants. En fait, les agents du gouvernement iranien semblent plus actifs au Canada que les membres du MEK qu'ils viennent contrôler. Mansour Ahani, assassin du gouvernement, est arrêté en Italie en train de préparer l'assassinat d'un dissident (renvoyé au Canada puis déporté en Iran). Djafar Seyfi est un tortionnaire iranien envoyé pour intimider des dissidents au Canada. Déporté en 1996.

8.1.11 **BK/BKI** : c'est l'acronyme de Babbar Khalsa et Babbar Khalsa International, deux organisations politiques Sikhes visant l'indépendance du « Khalistan » du reste de l'Inde. Responsables de la bombe Air India/Narita en 1985. Ils sont présents dans les 3 catégories de terrorisme international, contredisant ainsi, jusqu'à un certain point, la théorie des zones géographiques :



8.1.11.1 activités primaires : attaque de 1985. **Talwinder Singh Parmar** (tué par la police indienne en 1992), dirigeant des séparatistes sikhs au Canada, a certainement comploté avec Inderjit Singh Reyat, Ripudaman Singh Malik et Ajaib Singh Bagri. Reyat est celui qui construisit les bombes, et a plaidé coupable en ne nommant aucun de ses acolytes. Les bombes sont dissimulées dans des récepteurs radio et placées dans des valises. La première part de Vancouver vers Tokyo sur Canadian et doit être transférée sur le 301 d'Air India vers Bangkok et

Delhi. Elle explose à Tokyo durant le transfert. La seconde part également de Vancouver et fait escale à Montréal pour exploser au-dessus de l'Atlantique (203 morts).

- 8.1.11.2 activités secondaires : campagnes intensives de financement de groupes terroristes révolutionnaires en Inde.
- 8.1.11.3 terrorisme « importé » : les terroristes de BK/BKI ont éliminé plusieurs de leurs ennemis en sol canadien. Par exemple, en 1998 des extrémistes tuent Tara Singh Hayer, éditeur de l'*Indo-Canadian Times*, journal pro-indépendance mais anti-terrorisme.

PPT FIN

8.1.12 TLET - présentation -

## 8.2 La question des « activités de soutien »

- 8.2.1 les activités de soutien au terrorisme sont problématiques. Dans plusieurs cas elles ressemblent intimement à des activités criminelles organisées conventionnelles. Dans les zones d'activités secondaires les activités principales des groupes terroristes sont, *tactiquement parlant* (stratégiquement il y a des différences cruciales), de la criminalité organisée.
  - 8.2.1.1 premièrement, les extorsions à grande (viser les membres d'une communauté ethnique, comme les Tamouls) ou petite échelle (viser des commerces et autres organisations).
  - 8.2.1.2 ensuite viennent les trafics variés (alcool, tabac, armes, drogues, personnes)
  - 8.2.1.3 plusieurs groupes s'adonnent à des vols systématiques de toute sorte, entre autres de véhicules automobiles, comme Hezbollah.
  - 8.2.1.4 les groupes terroristes doivent aussi s'auto-réguler - comme les groupes criminels organisés, ils ne peuvent faire appel à la police s'ils se croient victimisés par un autre groupe ou par un de leurs membres. Ceci engendre de la violence intra- et inter-groupes.
- 8.2.2 d'autres activités de soutien sont légales en elles-mêmes, et défendues à cause de leur but ultime.
  - 8.2.2.1 des charités variées peuvent servir à financer des groupes terroristes.
  - 8.2.2.2 sans extorquer, on peut tout de même directement lever des fonds auprès d'immigrants sympathisants.
- 8.2.3 Contrairement au blanchiment auquel les organisations criminelles s'adonnent couramment, les organisations terroristes visent à cacher la destination des fonds (les groupes terroristes) et non leur provenance. Ceci est infiniment plus facile à faire; il s'agit simplement d'adresser les fonds à des organisations ou personnes qui ne sont pas directement liées à des réseaux terroristes (des sympathisants).
- 8.2.4 le cas du transfert des fonds est particulièrement intéressant.
  - 8.2.4.1 on peut utiliser le réseau bancaire conventionnel, mais les transactions de plus de 10 000\$ ou jugées « suspectes » par l'institution sont rapportées au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE). Ceci est très loin d'être blindé.  
lien : [http://www.fintrac.gc.ca/reports/terrorist\\_f.asp](http://www.fintrac.gc.ca/reports/terrorist_f.asp)
  - 8.2.4.2 il existe aussi des réseaux « informels » ou « non-conventionnels » tels les hawalas. Les hawalas sont des systèmes où l'échange est une promesse de dette entre personnes (les « hawaladars » ou opérateurs) et non un transfert conventionnel d'argent. Les hawaladars sont généralement des petites entreprises du genre agence de voyage ou magasin d'électronique local.

Liens : [www.interpol.int/Public/FinancialCrime/MoneyLaundering/hawala/default.asp](http://www.interpol.int/Public/FinancialCrime/MoneyLaundering/hawala/default.asp)

**[www.erta-tcrg.org/financementtransferts.htm](http://www.erta-tcrg.org/financementtransferts.htm)**

- 8.2.4.3 certaines entreprises sont fondées uniquement pour transférer de l'argent. Il suffit d'importer une marchandise à prix surestimé et les profits sont ensuite partagés.

PAGES SUIVANTES :

DIAPORAMA EN SOUTIEN DU COURS 8